



Trois initiatives de la chambre

Les journaux de la métropole ont déjà renseigné les membres de la chambre sur le travail accompli par ses représentants depuis quelques mois. Nous désirons rappeler surtout trois initiatives démontrant que notre institution s'intéresse d'une façon particulière aux questions d'intérêt public.

Au début de l'été, une délégation de la chambre à laquelle se joignirent d'autres associations rencontrait le ministre de la marine et quelques-uns de ses collègues, à Ottawa, dans le but d'inciter le gouvernement à procéder sans retard à l'amélioration de la voie du Saint-Laurent dont la suprématie est menacée par suite de la dépression du niveau des eaux.

LES ARTICLES DU MOIS

	Page
Trois initiatives..... Rosario Gaudry	1
Le paradoxe du progrès..... Valmore Gratton	2
L'oeuvre de la vie..... Paul Baby	3
Une entrevue sur l'immeuble..... Ernest Pitt	4
Le travail de la Chambre.....	7
Les arriérés..... Valmore Gratton	9
Le courrier du mois.....	10
Enquête économique.....	11
Les petits détails de la vie..... Valmore Gratton	15
La sécurité de la route..... Raymond Hurtubise	16
L'économie politique..... Francois Vézina	17
En marge d'une visite..... Antoine Desmarais	19

La seconde initiative se rapporte à l'organisation d'une commission industrielle réalisée sous l'initiative d'un comité de la chambre avec le concours des autres corps publics et entreprises industrielles intéressés aux progrès de la métropole.

Enfin nous avons inauguré la section du nord de la chambre. Cette nouvelle filiale comprend déjà un grand nombre de membres résidant et occupant une place d'affaires dans la partie nord de la ville.

Comme on peut facilement s'en rendre compte, la Chambre de Commerce de Montréal ne chôme pas plus pendant la saison des vacances qu'au cours des autres mois de l'année. Ces diverses initiatives ont été facilitées par la coopération de plusieurs adeptes qui comprennent l'importance de la cohésion des bonnes volontés.

Le chef du secrétariat,

Rosario GAUDRY

Le paradoxe du progrès

par Valmore GRATTON



On ne discute pas les avantages matériels que procurent à l'humanité les grandes inventions de notre siècle. Le commun des mortels accepte ces perfectionnements comme une chose coutumière dont il serait bien difficile de se priver. Le confort, les commodités de transport et toutes les facilités destinées à simplifier l'effort, à rendre la vie plus agréable, sont passés dans les habitudes.

Toutefois, le progrès scientifique n'est pas sans provoquer de sérieuses pertuba-

tions au sein de la société. Ainsi la technique entre souvent en conflit avec la main d'oeuvre. Il arrive, en effet, que la machine déprécie le travail manuel, lorsqu'elle se substitue à l'artisan.

Voilà pourquoi on est porté à se demander vers quelle anarchie nous acheminent les courants modernes. Tout de même, le progrès doit tendre, si je ne m'abuse, vers un accroissement du bien-être collectif. Ce qu'il y a d'amusant c'est que parfois l'invention visant à mettre un objet à la portée du plus grand nombre prive en même temps la masse populaire des moyens nécessaires à son acquisition. C'est là que réside le paradoxe.

Une ingénieuse méthode de construction mise à point tout dernièrement nous en fournit un exemple typique. Il s'agit d'une entreprise qui prétend pouvoir ériger des habitations ultra-modernes à bon marché avec une main-d'oeuvre réduite à son strict minimum. Ces maisons seront construites en ciment à l'aide de moules métalliques démontables. Comme le salaire des ouvriers en construction entre pour la plus large part dans le coût de l'immeuble, l'on conçoit que ce truc soit de nature à comprimer les frais.

En principe, c'est un bienfait puisque le prix de ces maisons devient à la portée d'un revenu moyen. Par contre, en supprimant la main-d'oeuvre, l'entrepreneur prive l'ouvrier du salaire sans lequel il est incapable de payer loyer. Dans ces conditions à quoi servira-t-il d'abaisser le prix du logement? Ne semble-t-il pas qu'un travail productif de revenu rendrait, en ce moment, beaucoup plus de service à la masse ouvrière qu'un loyer inaccessible même à bas prix.



Comité du Bulletin

Président

Valmore Gratton

Membres

René Morin
Avila Raymond
Octave Baillargeon
Maurice Trudeau
René Therrien

Publicistes

René Portelance
Marcel Malépart

L'HOTEL

**PLACE
VIGER**

à Montréal

La direction de l'hôtel Place Viger, le plus grand hôtel français de la métropole, invite cordialement tous les visiteurs et leur réserve l'accueil le plus sympathique. Ses prix sont très modiques et bien conformes à l'esprit d'économie qui règne actuellement.

**Service courtois!
Cuisine française!**

Vous serez les bienvenus
au Viger

Un hôtel du

**PACIFIQUE
CANADIEN**

Abonnement
\$3.00 par an

« « LE BULLETIN DE LA » »
CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

37^e année
7^e numéro

L'oeuvre de la vie

par Paul BABY

gérant de Dominion Life Assurance Co.



J'ai lu avec plaisir l'article d'Esdras Minville dans le numéro de mai de ce Bulletin qui en contenait d'autres non moins intéressants. L'auteur y décrivait la valeur du capital humain dans l'épanouissement de la vie collective. De toute évidence, la matière n'a d'utilité qu'en fonction de la vie qu'elle sert à entretenir. Cette vérité nous apparaît avec netteté, au cours de l'existence, chaque fois qu'un événement hors de l'ordinaire se charge de nous faire connaître le sort qui est réservé aux choses matérielles dont la vie se désintéresse tout d'un coup. Qu'arrive-t-il, par exem-

ple, lorsqu'un cataclysme, une perturbation inattendue ou un bouleversement des forces naturelles chasse la population d'un territoire? Est-ce que la propriété immobilière ne perd pas sa valeur du moment que ses occupants la désertent?

Puisque rien ne vaut ni ne dure en dehors du principe vital qui anime tout il incombe à l'humanité de protéger cette précieuse source d'énergie supérieure aux forces inertes. La vie elle-même serait bien éphémère sans la santé. C'est dans la faculté qu'elle possède de se renouveler, de se refaire que la vie acquiert sa puissance créatrice.

Au point de vue national, il convient, non seulement de mettre cette force en valeur mais d'en assurer la continuation afin que l'oeuvre commencée puisse subsister et se développer normalement dans le temps. Or, il n'y a que le capital qui puisse remplacer le travail comme source productrice de revenu. Conséquemment, nous devons tendre à accumuler du capital le plus sûrement et le plus rapidement possible dans le but de sauvegarder le patrimoine légué et d'acquérir d'autres sources de richesse.

Comme on ne connaît pas la durée probable de la vie et de la santé, on devrait mieux comprendre la valeur pratique de ce système équilibrateur qu'on

appelle l'assurance sur la vie. On me reprochera, peut-être, de prêcher pour ma paroisse en abordant cette question. C'est vrai, mais où est le mal. Peut-on logiquement reprocher à un homme d'exercer sa profession avec conviction surtout lorsque son travail rend d'incalculables services à l'humanité.

Tél. LAncaster 2412

ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables - Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, C.A.
A. Dagenais, C.A.

•
**84, rue Notre-Dame O.,
MONTRÉAL**

Téléphone:

LAncaster 4191*

**W. H. PERRON
& CIE Limitée**

Spécialistes

en

Graines de semence

et

*Accessoires
de Jardin*



'Chez PERRON tout est bon'



**935, Blvd St-Laurent,
MONTRÉAL**

Le reporter — Vous jouissez d'une belle réputation comme courtier en immeuble; vous croyez sans doute que l'immeuble est un bon placement, mais pourriez-vous m'en donner des preuves?

M. Pitt (après quelques instants de réflexion) — Oui. De nombreuses preuves.

1o Montréal a une population de 1,000,000 d'habitants. Elle est la capitale commerciale du Canada où elle occupe la même situation qu'aux Etats-Unis, New-York, Boston, Philadelphie, Pittsburg et Chicago.

2o Le Canadian Pacific Railway et le Canadian National Railway, les principales banques, les trusts et les sociétés d'assurance, les entreprises industrielles y ont leur siège social. Montréal est le terminus de la navigation océanique et fluviale.

3o L'immeuble est profitable parce que nous avons un bon système bancaire. Ceci peut vous paraître invraisemblable, mais je vais vous donner un exemple: celui de Philadelphie, la quatrième plus grande ville des Etats-Unis. A date, le shérif y a vendu des milliers de propriétés dont 80 p. 100 étaient des résidences. Lorsque la crise bancaire frappa les Etats-Unis, quelque 75 banques de Philadelphie fermèrent leurs portes, empêchant les propriétaires d'utiliser leurs épargnes au paiement de leurs taxes, hypothèques, intérêts et de pourvoir à leur subsistance. La ville, ne pouvant emprunter aux banques pour payer ses employés, fut contrainte de forcer les sociétés de prêts et les compagnies d'assurance à vendre les propriétés sur lesquelles elles avaient prêté et ce, afin de percevoir ses taxes. Je vous le demande: "Que serait-il arrivé à Montréal si nos banques ne nous avaient soutenus, si elles n'avaient prêté d'argent à la Ville pour payer les allocations de chômage, l'intérêt sur les emprunts, les

Meilleures perspectives de l'immeuble, à Montréal

Une entrevue de Ernest PITT

*ancien directeur de la Chambre de Commerce de Montréal
et ancien président de la Chambre de l'Immeuble.*

IL nous fait plaisir de reproduire ci-dessous le texte d'une interview de M. Ernest Pitt, ancien directeur de la Chambre de Commerce de Montréal et ancien président de la Chambre de l'Immeuble. La reprise de l'industrie de la construction conditionne largement le retour de la prospérité. De ce fait, les perspectives de l'immeuble à Montréal constituent un sujet d'une extrême importance. Voici à ce propos l'opinion d'un expert. Nous invitons les membres de la Chambre de Commerce à nous faire tenir les commentaires ou remarques que leur aura inspirées la lecture de cet article.

travaux publics, les salaires, etc. Si mauvaise que soit la situation aujourd'hui, elle serait bien pire si nos banques ne nous avaient aidés, car le crédit de la Ville en aurait été gravement atteint. Mais il ne l'a pas été et, si nous en jugeons par la dernière émission obligatoire, le crédit de la Ville est bon.

4o La Providence a été très généreuse à notre égard. Elle nous a donné deux grands cours d'eau, une montagne et les Rapides de Lachine. Si les rapides n'avaient pas existé, notre ville aurait été construite à Ste-Anne-de-Bellevue ou à Vaudreuil, car les premiers explorateurs et commerçants s'établissaient généralement au confluent des grandes rivières. C'est ainsi que prirent naissance Québec, Trois-Rivières, Fort-William, etc., etc.

5o Notre population... C'est peut-être là la meilleure raison. Nous avons ici des cerveaux supérieurs en commerce, en industrie, en banque, en transport, en

chemin de fer, en assurance, etc. Notre population est saine, industrielle, respectueuse des lois et profondément religieuse. Nos chefs, calmes et courageux, font tout en leur possible pour nous sortir de la crise. Malheureusement, il s'est trouvé dans certaines parties du Canada des chefs qui préconisaient la répudiation des dettes et refusaient de faire le service de leur dette obligatoire. Des opinions de ce genre sont désastreuses pour la propriété immobilière.

Le reporter — La crise économique a-t-elle affecté l'immeuble?

M. Pitt — Oui. En particulier les propriétés commerciales et industrielles, les conciergeries et les autres maisons de rapport. Les maisons privées ont été moins atteintes. Cela peut paraître étrange, mais les maisons libres d'hypothèques, bien entretenues et dont les taxes sont payées rapportent davantage à leur propriétaire (à moins qu'elles soient à vendre) durant une période de

Adresse Télégraphique: 'Lachamp'

Tél. HARbour 1196-1197-1198

Lamothe & Charbonneau AVOCATS

J. C. LAMOTHE, L.L.D., C.R.
J. P. CHARBONNEAU, B.C.L.
N. CHARBONNEAU, B.C.L.
J. L. CHARLEBOIS, L.L.L.

Edifice Aldred, suite 909-910
507 PLACE D'ARMES
Montréal

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Fabricants de chaussures et tanneurs

SPECIALITÉS:

CHAUSSURES DE SPORT:
hockey, ski, baseball,
football, etc., etc.

SOULIERS Dr VERNER
pour dames et
pour messieurs

939 Square Victoria, MONTREAL

MAquette 1386

crise qu'en temps normal. Si celui-ci perd sa place ou son commerce, il peut obtenir finance moyennant hypothèque sur sa propriété; il peut faire affaire dans sa maison; sa famille a un toit; il n'a pas de loyer à payer, la ville lui accordera un délai pour le paiement de ses taxes. Bref, son moral est meilleur que celui du locataire qui vit dans un cauchemar depuis le premier février jusqu'au premier mai de chaque année.

Le retour au temps normal aura pour résultat d'accroître le pouvoir d'achat de la population et, de ce fait, déterminera la hausse des loyers et de la valeur des biens immobiliers.

Le reporter — Quand cette crise sera finie, verrons-nous la valeur des propriétés immobilières s'accroître par toute la ville ou seulement dans certains quartiers?

M. Pitt — Je prévois une amélioration générale. A Toronto, le commerce en détail occupe un seul arrondissement; ce qui entraîne une plus-value et, incidemment, une grande congestion aux environs des rues King et Yonge. A Montréal, le magasinage se fait rue Sainte-Catherine, dans l'ouest de la rue Sherbrooke, avenue Monkland, avenue du Mont-Royal et dans le nord de la rue Saint-Hubert.

Malheureusement, si nous continuons de permettre la construction d'immeubles de 24 étages, non seulement nous affecterons la valeur des immeubles du centre, mais nous aggraverons la congestion et devons dépenser des millions de dollars à l'élargissement des rues.

Savez-vous que nous avons ici un édifice à bureaux qui peut loger 10,000 personnes? Dans notre province, une ville de 10,000 âmes est une ville importante. A mon sens, les autorités municipales feraient bien de revenir aux constructions de 10 étages ou de 130 pieds de hauteur.

Le reporter — Dans une grande ville comme la nôtre, quelle industrie profite le plus aux citoyens en général?

M. Pitt — Je pense que les bienfaits de la construction s'étendraient non seulement à notre ville, mais à tout le pays. Des matériaux comme le bois de construction, la brique, le ciment, le plâtre, la peinture, la vitre, la quincaillerie, etc., donnent de l'emploi à des milliers d'ouvriers. La fabrication de ces matériaux occupe une autre catégorie de travailleurs. La construction proprement dite fait vivre des briquetiers, des maçons, des peintres, des charpentiers, etc. L'industrie du transport, du téléphone, les services publics, la ville avec des revenus accrus, les avocats, les notaires, les arpenteurs, etc., tous en bénéficient.

Le reporter — Quand finira la crise?

M. Pitt — Je ne suis pas prophète. Comme tout le monde, je me débats dans les ténèbres. Malgré de nombreux obstacles tels que la situation européenne, les difficultés de l'Oncle Sam et la proximité des élections fédérales, je suis d'avis que l'ascension se fera lentement mais sûrement. Il n'est pas bon de broyer du noir. Maintes industries fonctionnent à plein rendement. Notre commerce d'exportation progresse, les dépôts bancaires sont en hausse et il y a suffisamment de capitaux inactifs pour permettre aux gouvernements, aux municipalités et aux sociétés diverses d'emprunter à un taux peu élevé.

Je ne veux pas nier la gravité de la situation, mais la Bible nous enseigne qu'il y a des crises depuis toujours. Qu'on se souvienne des sept vaches grasses et des sept vaches maigres de Joseph. Sans remonter aussi loin, j'aimerais à vous citer quelques phrases de Macaulay, le grand historien anglais, décrivant la crise qui sévissait en Angleterre il y a cent ans: "Nous traversons

Paul Goulet Farrell-J. Vincent
J-Emile Bourassa

L. J. FORGET & CIE

Membres
de la Bourse
et
du Curb
de Montréal

471, rue Saint-François Xavier

une grande crise. Mais comme nos malheurs nous paraissent légers si nous songeons à l'histoire des quarante dernières années: une guerre, en comparaison de laquelle toutes les autres sont des escarmouches; des taxes qui excèdent tout ce que les populations d'autrefois avaient pu concevoir; une dette qui dépasse toutes les dettes publiques mises ensemble... Et cependant, est-ce que notre pays est plus pauvre qu'en 1790? Nous croyons sincèrement qu'en dépit de la maladministration de nos gouvernants il s'enrichit presque sans interruption. Un arrêt peut bien survenir; nous pouvons parfois rétrograder, mais le mouvement général ne fait pas doute: un brise-lames pourra s'interposer, le flot n'en continuera pas moins son cours."

Un moyen simple, facile, de pratiquer l'économie profitable, et de se libérer de tous soucis, sans charge excessive, c'est une police dans

La Société des Artisans Canadiens-Français

FONDÉE EN 1876

Société mutuelle astreinte aux mêmes obligations légales de sécurité que les Compagnies commerciales.

VIE — ACCIDENT — MALADIE — INVALIDITÉ — RENTES VIAGÈRES

La plus forte institution canadienne-française d'assurance sur la vie, en Amérique. Assure les hommes, les femmes et les enfants, depuis \$100.00 jusqu'à \$10,000.00, d'après les systèmes les plus modernes et les plus avantageux.

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à des actionnaires, vont directement aux assurés eux-mêmes.

Assurance en vigueur:
\$50,000,000.00

Bénéfices payés:
\$21,500,000.00

Fonds accumulés:
\$14,500,000.00



“Santé!”

La Bière **MOLSON'S** *Export*

• LA • BIÈRE • QUE • VOTRE • ARRIÈRE • GRAND • PÈRE • BUVAIT •

LE TRAVAIL DE LA CHAMBRE

La délégation de la chambre à Ottawa

A la fin de juin, les délégués de la Chambre de Commerce de Montréal auxquels s'étaient joints les représentants de plusieurs autres associations et groupes importants de la Métropole se rendirent à Ottawa pour exposer la situation précaire dans laquelle se trouve le port de Montréal par suite de la profondeur insuffisante du chenal et pour inciter le gouvernement à entreprendre les travaux nécessaires sans délai. Ils furent reçus par l'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine qu'accompagnaient les honorables R. B. Hanson, ministre du Commerce; Arthur Sauvé, ministre des Postes; Grote Stirling, ministre de la Défense Nationale et de l'Hygiène; et C. H. Cahan, secrétaire d'Etat.

La délégation se composait de M. T. Taggart Smyth, président de la Chambre de commerce du district de Montréal, Jos. Daoust, ancien président, Rosario Gaudry, secrétaire, Maurice Doran, représentant les syndicats ouvriers catholiques; Emery Sauvé, Alphonse Milette, J. A. Lamarre, Wilfrid Lemoine, L. P. Vaillancourt, de la Ligue des propriétaires, Camille Dansereau, de l'Association des marchands détaillants; de MM.

Jacques Larue, Paul Leblanc et Jules Dupré de la Chambre de commerce "junior".

M. SMYTH

M. Taggart Smyth fut invité par M. Duranleau à prendre la parole: "Nous ne sommes pas des ingénieurs. Simple-ment nous sommes des citoyens de la métropole, qui nous intéressons à la prospérité, au développement de son port, parce que nous comprenons que sans lui la ville ne saurait ni grandir ni prospérer. Nous ne sommes pas ingénieurs et nous ne sommes pas des politiciens. Nous n'avons aucune solution au problème du Saint-Laurent à proposer. Nous n'avons d'ailleurs pas qualité pour cela.

"Nous savons que le gouvernement a à son service des ingénieurs qui sont tenus pour des experts; nous nous en rapportons d'avance à ce qu'ils pourront recommander. Simplement, nous demandons au gouvernement d'agir et d'agir vite, car la situation est grave et le devient chaque jour davantage".

MM. J.-A. Lamarre et Emery Sauvé, Jos. Daoust prirent la parole dans le même sens. M. Camille Dansereau,

ancien conseiller municipal de Verdun, parla de l'abaissement du niveau du canal de Lachine.

M. DURANLEAU

M. Alfred Duranleau s'adressa ensuite en ces termes aux délégués:

"Laissez-moi vous dire, messieurs, que nous sommes très heureux de recevoir votre délégation de la Chambre de commerce de Montréal dans la capitale. Votre démarche est une preuve de l'intérêt que vous portez aux affaires publiques et plus particulièrement—charité bien ordonnée—à l'expansion de notre métropole et de son port. Vous êtes bien dans la tradition de ces illustres citoyens montréalais dont l'initiative, l'énergie et la confiance en l'avenir ont fait de Montréal un grand port de mer.

Monsieur Duranleau parla ensuite de l'aspect technique du problème de la navigation sur le Saint-Laurent et apprit aux délégués que la commission composée d'ingénieurs avait complété son étude de la question et que le rapport en avait été déposé la veille. Le ministre suggéra aussi la formation d'une commission technique, à Montréal.

EMBALLAGE — EXPEDITION — EMMAGASINAGE

Transport de mobilier et piano sous la direction d'experts.

Service local ou sur distance éloignée.

DIAMOND TRUCK CO., LTD.

CAMIONNEURS RESPONSABLES

SERVICE DE TRANSPORT
QUOTIDIEN

MONTREAL
1425 Argyle Ave.
Tél. HA. 9175

TORONTO
40 Oxford Street
Tél. Midway 2405

SHERBROOKE
111 B Brooks
Tél. SH. 1944

OTTAWA
33 Augusta
Tél. R. 761

DRUMMONDVILLE
34 Dorion
Tél. 315



Soyons Conséquents...

Les Campagnes d'Achat Chez Nous se multiplient devant l'angoissant problème posé par la décroissance de nos forces économiques.

Acheter chez nous ne doit pas se limiter aux seules choses indispensables à notre vie matérielle, mais bien s'étendre à toutes les sphères où nous posédons des activités.

Dans le domaine de l'assurance-vie, notre Compagnie vous offre des contrats attrayants, garantis par de solides réserves, et par nos trente ans de Service au Public Canadien-Français.

Réserves	Versé aux assurés
\$4,000,000.00	\$8,000,000.00

Compagnie d'assurance
sur la vie

"La Sauvegarde"

Siège Social: Montréal

*La seule compagnie
Canadienne Française
d'Assurance sur la vie.*



Le travail de la chambre (suite)

La formation d'une commission industrielle

Les statistiques officielles nous révèlent que Toronto l'emporte sur Montréal par le nombre de ses établissements industriels et la valeur de leur production. Or, cette ville n'a pas devancé Montréal par un simple effet du hasard. Les nombreuses entreprises nouvelles qui se sont établies dans ses limites y sont venues parce qu'on a su leur représenter les avantages qu'elles trouveraient à s'y installer. A Montréal, aucun effort suivi n'a été fait depuis longtemps pour attirer les industries à la recherche d'un site approprié. Aussi bien, non seulement y voit-on relativement peu d'industries nouvelles s'y établir, mais encore certaines de celles qui y sont déjà émigrées vers d'autres localités. Mais on sait que Toronto dispose des services d'une Commission industrielle très bien organisée à tous les points de vue, qui exécute avec méthode et ténacité une besogne considérable. Les résultats sont très intéressants.

Le recul de Montréal fait constater comme jamais peut-être auparavant la nécessité d'un organisme central qui puisse coordonner les efforts et les initiatives susceptibles d'assurer le progrès industriel de Montréal et de sa banlieue. Il est évident que cela s'impose. La dispersion des efforts dans le lieu et dans le temps ne saurait produire rien de durable. La Chambre de Commerce de Montréal l'a compris. Elle a favorisé de toutes ses forces la création d'une Commission industrielle. Il n'est pas sans intérêt de refaire ici l'historique de ses démarches en ce sens.

Depuis très longtemps la Chambre préconisait la formation d'une Commission industrielle. Le 12 avril 1935, la Commission du Commerce et la Commission des Industries recommandent la formation d'un sous-comité de trois membres qui devra à ce propos s'aboucher avec le Board of Trade, l'Association des Manufacturiers canadiens, et les principaux corps publics de la métropole.

Le 17 avril a lieu une assemblée du Conseil de la Chambre. Les Commissions intéressées y présentent leur rapport. Celui-ci est accepté. On recommande la formation dès cette année d'une Commission industrielle à Montréal.

Après avoir tenu plusieurs séances, le sous-comité reçoit à un lunch au Mont-

real Club, le 18 juin, les représentants des corps publics suivants: le Board of Trade, l'Association des Manufacturiers canadiens, la Montreal Light, Heat & Power Consolidated et la Commission du Port de Montréal. Le président de la Chambre, M. T. Taggart Smyth, présidait cette réunion. Le principe d'une Commission industrielle y est accepté d'emblée. On décide de former un comité qui aura pour fonction de travailler à la création d'une Commission industrielle. Les corps publics ci-haut mentionnés conviennent de se faire représenter sur ce comité, qui devra immédiatement se mettre en rapport avec les autorités municipales. M. Valmore Gratton est choisi comme secrétaire de ce comité. Il présente un rapport détaillé sur cette question. Son Honneur le Maire de Montréal appuie avec enthousiasme le projet et recommande d'agir rapidement.

Le 3 juillet, au Montreal Club, les représentants des cinq organismes en question rencontrent le Maire de Montréal.

Enfin, le 5 juillet, le comité se réunit et règle plusieurs détails importants.

Une réunion de toutes les personnes susceptibles de s'intéresser à la création de la Commission industrielle aura lieu très prochainement. Une fois cette étape franchie, il y a lieu de croire que Montréal possèdera, à l'instar de beaucoup d'autres grandes villes, un organisme nouveau et très propre à favoriser ses progrès.

CRescent 9856

Appel Jour et Nuit

**CONTANT
ELEVATOR SERVICE,**
REG'D

REPARATIONS

Inspection et Entretien
d'Ascenseurs

88, rue Dante - Montréal

Rodolphe Bédard

Comptable agréé
Chartered Accountant

Bureau établi en 1908

425, ave Viger
MONTREAL

La Commission du Nord

Le jeudi 11 juillet, sous la présidence du notaire J.-S. Racine, président de la Commission du Nord de la Chambre de Commerce de Montréal, eut lieu à l'hôtel de la Place Viger la première réunion et le premier déjeuner officiels de cette Commission.

Invité par le notaire J.-S. Racine à prendre la parole après le déjeuner, M. Smyth se déclara heureux d'inaugurer officiellement la nouvelle commission et de recevoir la collaboration des hommes d'affaires du nord de Montréal. Pour que la Chambre rende le maximum de services, il lui faut, dit-il, l'appui de tous les marchands, industriels, professionnels, etc. La coordination des efforts s'impose. M. Racine fit aussi appel à la coopération de tous les membres. Notre commission, ajouta-t-il, enverra à la Chambre, pour étude, chacun de ses rapports sur les affaires locales et elle étudiera avec elle les problèmes d'intérêt général. Adressèrent également la parole: MM. Rosario Gaudry, chef du secrétariat de la Chambre, T.-A. Moisan, J.-A. Desrochers, Arthur Lemay, E. Toussignant. Outre les messieurs ci-haut nommés, prirent aussi le déjeuner: MM. P.-A. Lebeau, Armand T. Lavergne, Ben. Décarie, Conrad Giguère, Philémon E. Cousineau, Benoît Masse, Benoît Bertrand, Jean Gagnon, M. Turcotte, le Dr Jean Barbeau, A. Gobeille, Georges Lebel, J.-Henri Bleau, L. Archambault, J.-L. Savard, et un bon nombre d'autres.

La prochaine réunion aura lieu le 24 juillet, à 4 h., chez M. E. Toussignant, 6984, rue Saint-Denis. On y procédera à l'élection des directeurs et à la formation des comités.

Les arriérés

par Valmore GRATTON

La notion du progrès n'est pas une donnée commensurable. Quelques-uns en conçoivent l'idée dans une tendance des forces de production vers une plus grande satisfaction des besoins normaux de l'humanité, donc vers la réalisation du bonheur. D'autres, par contre, y voient plutôt une progression constante de l'avancement intellectuel et social des peuples. Incontestablement, chaque génération profite de l'expérience accumulée par les précédentes au cours des siècles. Nous doutons cependant que nous soyons plus heureux que nos ancêtres. Certes, le rythme progressif de la vie a augmenté notre confort, a mis à notre disposition des instruments plus efficaces, mais à vrai dire, ces multiples perfectionnements n'ont-ils pas aussi accru nos inquiétudes en nous rendant plus fébriles et plus impatientes.

Quoiqu'il en soit, le progrès est chose difficile à mesurer. Par ailleurs, il est nécessaire de s'adapter à l'évolution qui se produit en nous et autour de nous sans quoi, nous serons vite en désaccord avec notre milieu. Les personnes trop immuables dans leurs méthodes désuètes sont aussi loin du sens de la mesure que ceux qui devançant leur époque, donnent le pas aux autres. Les arriérés ressemblent à un vieillard qui aurait conservé sa mentalité d'adulte inexpérimenté. Lorsqu'une personne vivant en pays civilisé n'a pas su se conformer aux changements ambiants, elle rétrograde car tout s'est transformé dans son entourage. Elle ne peut pas avancer au même rythme que ses contemporains, donc, elle recule.

PARTEZ en CROISIÈRE

sur l'un des

luxueux paquebots "Lady"

à destination des

BERMUDES

et des

INDES OCCIDENTALES



Départ de Montréal pour les
BERMUDES, NASSAU
la JAMAÏQUE

25 jours à partir de \$160
y compris les dépenses d'hôtellerie
Observatoire \$20 supplémentaires

Départ d'Halifax et Boston pour les
BERMUDES, les INDES OCCI-
DENTALES et la
GUYANE BRITANNIQUE

28-30 jours à partir de \$180
y compris les dépenses d'hôtellerie
Observatoire \$39 supplémentaires

Autres croisières de durée variable convenant à VOS loisirs et à VOTRE bourse

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

384, rue St-Jacques

MA. 4731

Montréal

Consultez - nous

Avez-vous fait votre testament?

Si vous l'avez fait, quelque changement survenu dans votre situation ne rendrait-il pas une révision opportune?

Assurez-vous en temps utile que vos dispositions testamentaires sont le plus favorables possible à votre famille. Nous sommes à votre disposition. Vous pouvez nous consulter sans prendre aucun engagement.

L'hon. J.-M. Wilson,
Président

L'hon. D.-O. L'Espérance,
Vice-président

Beaudry Leman
Vice-président

René Morin,
Directeur général

Trust Général du Canada

Montréal: 112, rue St-Jacques
Québec: 71, rue St-Pierre

Téléphone LAncaster 0762

La Fumigation Moderne Limitée

Extermination des Insectes
et de la Vermine

DÉSINFECTION GÉNÉRALE

Georges Bathalon, - - Président
W. A. Janelle, Secrétaire-Trésorier
Ingénieurs Chimistes

EDIFICE AMHERST
1010, rue Ste-Catherine Est
MONTREAL

LE COURRIER DU MOIS

Une exposition de produits français

Le 19 août s'ouvrira au magasin Henry Morgan & Co. une exposition artistique de produits français. C'est la Chambre de Commerce française au Canada qui a pris cette initiative. L'exposition durera jusqu'au 9 ou 14 septembre.

On nous apprend que les exposants sont au nombre de 110, dont 95 entreprises privées. Les 14,000 pieds carrés d'espace gracieusement mis à la disposition des organisateurs par la maison Morgan se trouvent entièrement pris. Les objets qui seront exposés, évalués à plusieurs centaines de milliers de dollars, seront d'ailleurs arrivés à Montréal lorsque paraîtront ces lignes.

La collection groupera environ quatre mille objets. Elle présentera les plus beaux spécimens de l'industrie française dans toutes ses branches: les arts du papier, du métal, du textile, du bois, du feu, de la terre, du cuir, de l'art religieux, de l'art ménager, ainsi que les produits du vignoble français, etc. Parmi les produits des entreprises d'Etat qui exposeront, on pourra admirer les magnifiques tapisseries de la manufacture nationale des Gobelins, les porcelaines de sèvres, une importante collection de l'Administration des Monnaies et Médailles, des estampes et des livres rares fournis par la Bibliothèque nationale et qui ont trait à l'histoire de la colonisation française en Amérique; plus de trois cents tableaux des "meilleurs artistes exposants"; des articles des Ecoles techniques de Paris. Des entreprises privées exhiberont de somptueuses soieries, des poteries, parfums, bronzes, céramiques, reliures, articles religieux, des articles d'orfèvrerie, les principales marques de champagne et de liqueurs.

Les organisateurs de cette exposition se sont assurés l'appui des pouvoirs publics et de très importantes personnalités canadiennes qui se sont jointes à S.E. M. Raymond Brugère, ministre de France au Canada, pour accorder leur haut patronage à cette manifestation. Elle a pour objet de faire connaître davantage au public canadien les produits de l'art et de l'industrie de France. Une exposition comme celle-ci consti-

tuera un excellent moyen de propagande. Il faut espérer qu'elle contribuera largement au développement, que nous souhaitons tous, des relations commerciales franco-canadiennes. Nous ne doutons pas que les membres de la Chambre de Commerce de Montréal visiteront en très grand nombre cette exposition, car elle offrira un extrême intérêt.

* * *

Le congrès de la chambre de commerce canadienne

Le dixième congrès annuel de la Chambre de Commerce canadienne aura lieu à Toronto, les 4, 5 et 6 septembre. Il coïncidera avec l'Exposition de Toronto ou exposition nationale canadienne. Les tarifs réduits des compagnies de transport, encore en vigueur à cette époque, constituent une autre raison pour laquelle ce Congrès devrait obtenir un gros succès d'assistance.

Au programme des travaux de cette réunion figure l'étude de trois de nos principaux problèmes: le emploi des chômeurs, la stabilité du commerce et certaines phases de nos finances publiques. Des conférenciers particulièrement compétents en ces matières présenteront de brefs travaux qui serviront de base à la discussion ou à l'étude en commun. Au moment où tant de théories économiques nouvelles sont soumises à l'attention du public, il est extrêmement opportun que nos hommes d'affaires, qui ont la connaissance pratique des problèmes soulevés, émettent franchement leur opinion. Les pouvoirs publics doivent compter sur leur collaboration pour résoudre les multiples problèmes

(suite à la page 20)





LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR

Rapport du comité d'enquête économique de la Chambre de Commerce Junior de Montréal

Le questionnaire qui a servi à l'élaboration de ce rapport a été préparé en collaboration et rédigé par Monsieur Rodolphe Laplante. La compilation des réponses a été faite par MM. Chagnon et Verschelden. Le rapport lui-même a été rédigé par Monsieur Jean Verschelden. Les conclusions du rapport sont un simple résumé des réponses reçues.



Nous sommes heureux de vous soumettre le rapport du comité d'enquête économique de la Chambre de Commerce cadette. Les réponses remises au secrétariat se chiffrent à trente-trois. Ce nombre, on le voit, ne correspond qu'assez imparfaitement avec celui des réponses possibles, si l'on considère qu'environ 350 membres font partie de la Chambre. On pourra d'ailleurs expliquer cette lacune par le peu de temps mis à la disposition de la majorité de nos membres.

Ces réserves faites, autant pour la propre satisfaction du rapporteur que pour indiquer les difficultés de son travail, nous tenterons de résumer sous chacune des questions posées, l'ensemble des opinions émises.

I. A QUOI, SELON VOUS, ATTRIBUER L'INFERIORITE, S'IL Y A INFERIORITE, DE NOS COMPATRIOTES, ET RECU, S'IL Y A RECU, DANS LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET LA FINANCE?

Une distinction. Si, par infériorité, on entend une disposition naturelle d'esprit et de coeur propre au Canadien français, un atavisme incorrigible qui lui enlève toute aptitude aux affaires, cette infériorité n'existe pas. Si l'on entend une situation de fait, l'on peut dire qu'elle existe, qu'il y a même reculé, puisque pendant la montée des autres, nous sommes restés sur place.

Les causes? — Cette question présente un aspect à la fois psychologique et technique.

a) Aspect psychologique:

1. Absence d'éducation économique. Les maîtres ont caché aux jeunes la valeur nationale, économique et sociale de l'argent; ils ont développé en eux le dédain des choses matérielles et le goût

des spéculations pures; ils ont exagéré leur orientation vers les professions dites libérales.

2. Individualisme. Manque de solidarité. Doute des nôtres envers les nôtres. Préférence de la servitude au risque. Esprit rentier et petit bourgeois hérité du dix-septième siècle. Pauvreté matérielle et paresse intellectuelle de nos gens. Faute de capital et d'une connaissance suffisamment nette de nos richesses, nous avons laissé les autres s'en servir.

3. Absence de continuité entre nos générations industrielles et commerciales qui fait que le fils d'un homme d'affaires moyen se décourage et que le fils d'un homme d'affaires riche ne songe qu'à profiter pour lui-même des positions acquises. Peut-être les parents eux-mêmes ne songent-ils pas suffisamment à préparer l'avenir en initiant leurs enfants à leur entreprise.

4. Absence d'un sens national net et éveillé, fait de tenacité et de fierté.

b) Aspect technique:

1. Affluence d'entreprises et de capitaux étrangers, permettant une concurrence à laquelle nous n'étions pas prêts. Empiètement des organisations commerciales tentaculaires, des magasins-chaines, des monopoles industriels, paralysant notre moyenne et notre petite industrie.

2. Absence de coopération. Coopération des producteurs. Coopération des consommateurs. Egoïsme ou snobisme du public acheteur. Basse jalousie de nos marchands entre eux. Manque de collaboration entre le "capital-intelligence" et le "capital-finance".

3. Nous manquons de capitaux; et nous investissons ceux que nous avons dans des entreprises étrangères qui

échappent à notre contrôle. Nous laissons d'ailleurs exploiter par d'autres nos richesses naturelles. Nos banques sont pauvres.

4. Absence d'une technique essentielle. Nous n'avons à l'usage de nos



Le Conseil

MAURICE TRUDEAU, *Prés.*
 JACQUES LARUE, *1er V.-prés.*
 MAURICE GARIÉPY,
2e V.-prés.
 GÉRARD GINGRAS, *Secrétaire*
 JEAN-LOUIS BERNARDIN,
Trésorier

Conseillers

MARCEL FARIBAULT
 JULES DUPRÉ
 B.-O. BOISSONNAULT
 JEAN RAYMOND
 RENÉ MONGEAU
 RENÉ THERRIEN
 A. CORNEILLIER
 ROD. LAPLANTE
 ELZ. VAILLANCOURT
 L.-P. LAMONTAGNE
 GILBERT-A. LATOUR

hommes d'affaires, ni comités d'études techniques, ni suffisamment d'exécutifs compétents. D'où, goût de la routine et des anciennes méthodes et négligence à trouver les formules nouvelles. Nous manquons de spécialistes dans nos entreprises les plus profitables.

5. Oubli de la qualité, du choix, de l'originalité des produits, négligence du service et du personnel, dédain de la publicité et surtout de la comptabilité.

II. QU'AVEZ-VOUS A DIRE EN MARGE DE CETTE ALLEGATION: "CE N'EST PAS TANT L'EDUCATION COMMERCIALE QUI NOUS A MANQUE, DANS LE PASSE, PUISQUE NOUS AVONS EU DE GRANDS COMMERCANTS, INDUSTRIELS, OU FINANCIERS QUI N'AVAIENT BENEFICIE QUE D'UNE INSTRUCTION ELEMENTAIRE"?

Question de circonstances et question d'hommes, toutes deux exceptionnelles. Il fut un temps où les méthodes actuelles suffisaient aux besoins de l'époque, non à cause de leur valeur intrinsèque, mais par suite du manque de concurrence. L'évolution, la "révolution" économique de ces dernières années ne permet plus d'aussi faciles succès. La théorie prend le pas sur la pratique. De plus, lutter pour reprendre un avantage perdu, exige plus que garder des positions acquises; de sorte, qu'une éducation commerciale ordinaire ne nous suffit plus. Autre temps, autres mœurs.

Enfin, il existe de par le monde deux catégories d'hommes: 1. la minorité de ceux que leur génie conduit au succès; 2. la majorité des talents moyens complétés par la technique et l'éducation. Nos pères ont été des exceptions: ils ont peut-être dû à des collaborateurs, aux circonstances, ou à leurs qualités

propres de travail et de ténacité d'atteindre à une certaine compétence. Replacés dans notre temps, qu'y feraient-ils? Et pourquoi voudrions-nous réapprendre par une dure expérience ce que pourrait nous enseigner une éducation commerciale supérieure?

III. COMMENT SE FAIT-IL QUE LES QUELQUES INDUSTRIES QUE NOUS AVIONS, CERTAINS COMMERCES IMPORTANTS ONT ECHAPPE A NOTRE CONTROLE?

IV. D'APRES VOS RENSEIGNEMENTS, QUELS MOTIFS ONT POUSE LES PROPRIETAIRES OU DIRIGEANTS DE CERTAINES DE NOS ENTREPRISES A VENDRE LEUR ACTIF A LEURS CONCURRENTS?

C'est une loi presque naturelle que les groupements les plus forts tendent à l'écrasement ou à l'accaparement des plus faibles. Les entreprises isolées ethnologiquement ne peuvent résister que grâce à une organisation systématique de défense. Or, nous avons souffert de faiblesse par manque de capitaux, de crédit, de psychologie et de sens économique. Nous avons souffert d'isolement, par manque de coopération et de sens national.

L'instabilité de la position canadienne-française en matière de commerce, d'industrie ou de finances, a pu inquiéter et décourager nos chefs d'entreprises, qui, devenus vieux, n'ont pas voulu accorder à leurs fils ou aux événements une suffisante confiance. On vendait l'entreprise à qui en offrait le prix, et plus que le prix: et il est à remarquer que quelques-unes des entreprises ainsi passées en mains étrangères comptent parmi les plus importantes.

Certaines grosses industries ou gros commerces sont aussi touchés, soit par

routine ou par laisser-aller volontaire, soit par manque de contact avec les pays mercantiles (d'où, confinement de nos entreprises à des commerces ou à des industries surannées), soit par le désintéressement de notre public acheteur ou l'étroitesse de vue de nos vendeurs, soit par la concurrence et le boycottage des monopoles. A signaler surtout les chaînes d'épicerie qui ont tué le genre de commerce où les Canadiens français étaient surtout engagés jusqu'ici.

Enfin, dans une certaine mesure, l'apaisement du lucre, le mirage du repos, la sécurité de l'avenir familial assuré ont parfois fait accepter certaines offres. L'égoïsme a tenu en échec la conscience patriotique, sans révolte en face d'une trahison insoupçonnée. Pétri d'appétits plus que d'ambition, l'on a vendu au plus offrant, aliénant ainsi sans remords le patrimoine d'une race jeune et vivante.

V. CES ENTREPRISES NOTRES, EN PASSANT SOUS DES CONTROLES ETRANGERS, ONT-ELLES, EN DEFINITIVE, BENEFICIE A NOTRE ETHNIQUE PAR LES CAPITAUX CONSIDERABLES RECUS COMME PRIX DE CETTE VENTE?

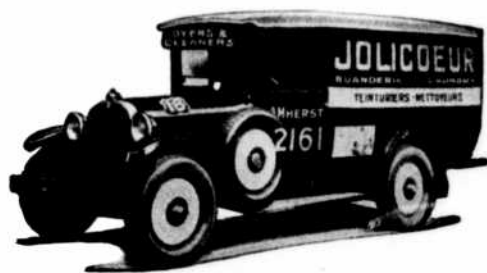
Généralement non. L'argent ainsi acquis a souvent servi à de ruineuses spéculations quand il n'a pas été investi dans des entreprises étrangères pour aider soit à leur fondation, soit à leur développement. Il a pu également faire l'objet de partages testamentaires, dont les bénéficiaires n'ont pas tardé à supprimer en eux et autour d'eux tout souci de bien collectif en faveur de leurs ambitions personnelles (tourisme, clubs, etc.).

D'autre part, ces changements de maîtrise ont généralement entraîné l'exclusion du personnel canadien-français et l'arrêt de toute initiative chez ceux qui croyaient devoir compter, dans leur modeste sphère, sur des compatriotes plus haut placés.

VI. CERTAINES LEGISLATIONS FEDERALES OU PROVINCIALES NOUS ONT-ELLES ETE PREJUDICIALES?

Très peu de membres, dans l'ensemble, ont répondu à cette question. On désigne généralement comme préjudiciables aux intérêts canadiens-français:

a) toutes les législations tendant à permettre l'aliénation de nos richesses naturelles (forêts, mines, cours d'eau); concessions forestières empêchant l'expansion de l'agriculture et de la colonisation et permettant la création des monopoles de la pulpe et du papier; concessions de rivières empêchant certaines régions de vivre de pêcheries et favorisant les trusts de l'électricité; distribution des terres de la Couronne aux grosses compagnies;



**NETTOYAGE
ET
TEINTURE
20% d'escompte**

Notre Merveilleux Nettoyeur de Vêtements

"ZORIC de LUXE"

sans odeur est Supérieur à toute autre méthode de Nettoyage

BUANDERIE JOLICOEUR
TEINTURIERS-NETTOYEURS

4132 Parthenais

Tel. AMherst 2161

b) toute notre législation sur l'immigration;

c) la loi des compagnies et la loi de faillite;

d) certaines mesures tarifères prises contre l'importation d'articles français, par exemples, les livres;

e) la loi défendant la fabrication à domicile du cidre de pomme, etc.

En résumé, politique de faveur à certaines grosses entreprises, et écrasement, par contre-coup, de nos petites et moyennes industries.

VII. L'INSTRUCTION COMMERCIALE DES CANADIENS FRANCAIS A-T-ELLE ETE ADEQUATE?

Le Havre de Montréal

Occupe le premier rang des Ports de Mer du Canada

per

La valeur de la manutention annuelle des marchandises.

Le tonnage des Importations et des Exportations.

Le tonnage enregistré des navires.

L'étendue de quaiage disponible.

Le nombre et la qualité de ses entrepôts.

Les facilités d'entreposage frigorifique.

L'efficacité du service de ses voies ferrées.

Le plus grand Port du monde pour l'exportation des Céréales et le second port du Continent de l'Amérique du Nord.

Pour détails et informations, prière de s'adresser aux

Commissaires du Havre de Montréal

Abstraction faite des déficiences du passé, l'instruction commerciale des jeunes Canadiens français est actuellement bonne, surtout depuis la fondation des Hautes-Etudes Commerciales et le perfectionnement de l'enseignement élémentaire supérieur. On vante le bel effort de nos collègues commerciaux. On incite nos collègues classiques à ne point négliger l'orientation professionnelle commerciale, puisque tant de collégiens ratés ne se sont pas gênés dans le passé pour embrasser en désespoir de cause les carrières économiques. Même si certains ont pu reprocher à notre instruction une centralisation excessive, en ce sens qu'elle aurait été contrôlée par des instituteurs nourris à des sources trop anciennes, on reconnaît généralement que nos maîtres dans le domaine de l'enseignement économique ont moins manqué de compétence que leurs élèves n'ont manqué d'aptitude, de goût et d'application. On recommande d'insister plutôt sur le besoin d'une éducation faite de sens pratique et de fierté, une éducation nationale, qui nous donne à la fois le goût des choses économiques et l'intelligence de leur valeur collective.

VIII. D'APRES VOUS, NOS METHODES ONT-ELLES BESOIN D'ETRE RAJEUNIES?

Oui, en partie, bien que nous soyons déjà en marche vers une sensible et durable amélioration. Le défaut du passé, a été l'absence, le dédain de la théorie. L'obstacle du temps présent, c'est la lutte entre elles de deux classes économiques retranchées chacune dans leur camp: d'une part, les traditionalistes, aux méthodes surannées, à la sagesse absolue, pour qui l'expérience, une fois bonne, le sera toujours et qui craignent des mesures qu'on n'a jamais tentées; d'autre part, les réactionnaires, ambitieux, larges de vues, soucieux de se former l'esprit par autre chose que des formules, lesquelles ne s'adaptent pas, et surtout, désireux d'innover.

Deux éléments surtout sont à la base d'un rajeunissement de nos méthodes: la publicité, la comptabilité. Une condition: l'entente la plus complète possible entre les réactionnaires et les traditionalistes.

IX. D'APRES VOUS, CEUX QUI OCCUPENT DES POSTES RESPONSABLES ACCEPTENT-ILS VOLONTIERS DES COLLABORATEURS PLUS JEUNES QUI LEUR APPORTENT DE L'ENTHOUSIASME, DE L'ENERGIE ET PARFOIS UN PEU DE THEORIE?

Question d'espèces. On répond par oui et non: plus souvent non que oui. On signale comme un obstacle à cette collaboration entre jeunes et plus âgés, l'exclusion des jeunes par l'emploi préférentiel des pères de famille nombreuse. On note que les Anglais comprennent

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

Capital versé et réserve,
\$12,000,000

Actif,
plus de \$127,000,000

Toutes opérations de banque et de placement:

Comptes courants
Prêts et escompte
Nantissements
Coffrets de sureté
Comptes d'épargne
Encaissements
Mandats
Change sur tous pays

Achat et vente de monnaies étrangères.—Lettres de crédit documentaires et circulaires.—Financement des importations et des exportations.—Achat et vente de valeurs de placement.

550 bureaux au Canada

mieux le profit qu'ils peuvent rendre aux jeunes et se rendre à eux-mêmes en les initiant très vite à leur rôle économique et à la marche générale de l'entreprise. Ces messieurs ont sans doute été moins dédaigneux de la théorie dans le passé que ne le furent la plupart de nos Canadiens français en place. Ils en ont aujourd'hui moins peur.

X. LES JEUNES APPRECIENT-ILS COMME IL CONVIENT L'EXPERIENCE PRATIQUE DE LEURS DEVAUCIERS, LES EFFORTS QU'ILS ONT ACCOMPLIS, ET ACCEPTENT-ILS DE SERVIR LOYALEMENT JUSQU'AU JOUR OÙ LEUR EXPERIENCE ACQUISE LEUR PERMETTRA D'ETRE CHEFS A LEUR TOUR?

ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTRÉAL

200 - OUEST, RUE SHERBROOKE

Forme une main d'oeuvre experte dans les travaux manuels, notamment dans la fabrication des meubles, y compris le mobilier de genre. Des travaux de placage, de marqueterie et autres spécialités de l'ébénisterie y sont exécutés sous la direction de professeurs et artisans hautement qualifiés, avec des essences de la Province de Québec.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat

Ceux qui ont conscience de leurs responsabilités et veulent compléter par l'expérience acquise leur actif intellectuel, oui. Les autres, non. Dans ce dernier cas, on donne plusieurs explications. Les jeunes sont aigris, parfois désespérés. Ils sont préoccupés et déçus par le problème de leur établissement. Ils vivent dans un siècle d'individualisme. Ils ont peut-être trop appris de leurs devanciers que l'intérêt individuel est la seule mesure de l'action. Ils exigent, pour servir, que leurs patrons les initient et leur donnent des postes responsables. Ils exigent, pour respecter la hiérarchie et l'expérience, qu'on les respecte eux-mêmes.

XI. LES CANADIENS FRANÇAIS ONT-ILS PRATIQUE, COMME IL CONVENAIT, LA SOLIDARITE ECONOMIQUE ENTRE ACHETEURS, PRODUCTEURS OU DISTRIBUTEURS?

Non. Des tentatives nombreuses ont été faites sans donner l'élan à une action commune et d'envergure. On semble croire que le mouvement coopératiste, chez nous, a raté parce qu'il portait d'un principe unique: le patriotisme, l'intérêt national. Peut-être aurait-il fallu dans les campagnes de propagande, mettre davantage le point sur l'intérêt individuel. Particulariste, notre peuple se défie des mouvements de masse. Jalousie ou timidité? Manie de dénigrer ceux qui réussissent? Souci de ne point aliéner une liberté dont il use d'ailleurs assez mal quand le snobisme s'en mêle? Complexe d'infériorité qui porte à ne point croire à la possibilité d'une action concertée du moment qu'elle est tentée par les nôtres? — Le débat reste ouvert.

CONCLUSION

En manière de conclusion, nous résumerons les réponses à la douzième et dernière question:

XII. QUELS MOYENS SUGGEREZ-VOUS POUR FAIRE REPRENDRE AUX NOTRES LEUR PRESTIGE DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE?

a) L'éducation:

1. Apprendre à nos enfants et à nos jeunes gens l'utilité personnelle et la puissance collective de l'argent. Les ramener de temps à autre des spéculations pures aux réalités pratiques et aux nécessités de la vie. C'est le rôle des maîtres.

Qu'ils soient de plus entraînés de bonne heure à exercer leur initiative dans des postes responsables.

2. Leur enseigner aussi, par une éducation nationale, la beauté patriotique du gain matériel et l'urgence d'une plus grande fidélité à nos devoirs économiques si nous voulons vraiment la survie de notre groupe ethnique en ce pays. Rester Français, fermement et fièrement.

3. Faire l'éducation de l'acheteur: combattre la tendance à acheter chez les autres, par défiance des siens, par insouciance, par snobisme. Collaborer aux organisations déjà créées pour cette fin; les compléter au besoin. Former le citoyen fort et "de race".

4. Faire l'éducation du vendeur: lui donner le goût de la qualité, de l'art, de la franchise, de l'exactitude, de l'honnêteté, de la politesse.

5. Abandonner l'esprit rentier pour l'esprit d'entreprise, la ténacité, le goût du travail et du risque.

b) L'instruction:

1. Que dans nos maisons d'enseignements, ni les maîtres, ni les élèves ne s'habituent à considérer la carrière économique comme un parent pauvre des professions libérales.

2. Que, dans nos collèges, l'enseignement des matières commerciales, à base de français d'abord, d'anglais ensuite, soit organisé sur une base à la fois théorique et pratique.

3. Qu'à la sortie des collèges, maîtres et parents orientent les jeunes gens qui y ont des aptitudes vers une école commerciale supérieure, telle l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales, afin de contribuer à la formation régulière de spécialistes et de compétences.

4. Que nos chefs d'entreprises sachent s'entourer d'exécutifs compétents. Qu'ils fondent des comités d'études techniques dans leur propre industrie et qu'ils ne se formalisent pas de prendre leurs conseils. Que la collaboration entre jeunes et vieux, entre le "capital-argent" et le "capital-intelligence" soit encouragée et soutenue; elle aura pour résultats un renouvellement des formules et des méthodes, une adaptation aux circonstances et aux nécessités du mouvement économique.

c) La Coopération:

1. Que les chefs d'entreprises respectent leur double devoir: s'occuper eux-mêmes, comme il convient, de leur industrie; faire confiance à leurs fils le jour où ils croient devoir se retirer des affaires et leur en laisser la régie après les avoir de longue main initiés à leur rôle. En somme, qu'il y ait, non plus rupture, mais continuité entre nos générations d'hommes d'affaires.

2. Que, si une entreprise doit être vendue au plus offrant enchérisseur, elle le soit autant que possible à quelqu'un de notre race: que l'argent provenant de la vente ne serve pas seulement des goûts individuels de dépenses et de spéculation, mais qu'il serve à soutenir et à encourager d'autres entreprises nôtres.

3. Que notre peuple s'avise de l'importance qu'il y a à élire des députés compétents qui tiendront en main le levier des lois; et que le législateur lui-même, une fois en place, sache protéger nos petites industries, nos petits commerces, nos petits capitaux en n'accordant pas aux monopoles étrangers un traitement de faveur qu'ils n'ont en rien mérité. Que cessent surtout l'aliénation

de nos ressources naturelles et la politique de la porte ouverte aux immigrants de tout acabit.

4. Que dans toute initiative d'achat, de vente ou transaction quelconque, nous prenions l'habitude de nous adresser d'abord à des Canadiens français.

5. Que nos gouvernants favorisent par leur influence et sanctionnent par des lois tout mouvement coopératif entre Canadiens français; qu'ils établissent, de concert avec nos industriels et commerçants, des systèmes d'organisation et de contrôle susceptibles d'inspirer une suffisante confiance aux petits producteurs et de donner satisfaction au public acheteur.

6. Que nos chefs d'entreprises et nos hommes d'affaires déjà en place s'unissent au lieu de se diviser, et que notre force économique, isolée ethnologiquement, tire de la solidarité son élément de vie essentiel.

d) La Technique:

1. Que nos chambres de commerce soient véritablement le moteur et l'organisme le plus sûr de notre activité économique.

2. Qu'elles trouvent le moyen d'enseigner à nos industriels et commerçants qui n'ont pas eu l'avantage d'une instruction commerciale suffisante, la technique de leur profession.

3. Que nos marchands s'avisent enfin de l'importance d'une comptabilité ordonnée, de la publicité, de la qualité des étalages et des produits, de la politesse et du service, de la compétence des employés; enfin de la nécessité d'adapter leurs méthodes au mouvement général du commerce, lequel est essentiellement dynamique.

Nous terminons ce rapport en remerciant les membres de notre chambre qui ont bien voulu collaborer à cette enquête. Même si nous dépassons ici les limites de notre rôle, nous tenons à signaler spécialement les travaux de MM. François Desmarais, André Brosseau et Paul Simard. A des titres divers, ces trois membres nous ont fourni une étude détaillée et personnelle qui mérite nos félicitations.

Les petits détails de la vie

par Valmore GRATON



Volontaires ou subconscients nos gestes révèlent le fond de notre nature; ils reflètent nos idées car on finit toujours par agir comme l'on pense. Ils décèlent aussi les particularités de notre caractère aussi sûrement que la parole. Les mouvements même à peine esquissés comportent donc une signification pour un observateur tant soit peu perspicace. Il n'est pas toujours facile de cacher une impression car cela exige une tension nerveuse qui contracte les traits, assombrit ou aiguise le regard. Tous ces détails transpercent dans la physionomie sous la forme d'une inquiétude, d'une crispation musculaire assez visible.

S'il est vrai qu'un psychologue peut ainsi discerner les manifestations de vie intérieure dans les yeux de son interlocuteur, à plus forte raison, peut-il analyser les gestes et la démarche.

Parmi les actes coutumiers que l'on répète incessamment, il en est qui ont une signification particulière. Ne distribue-t-on pas les poignées de main à tour hasard? Ce geste banal traduit tout de même les dispositions du moment de même que le tempérament. Que pouvons-nous conclure lorsqu'un individu nous glisse entre les doigts de molles phalanges inarticulées, une chair visqueuse. Vous avez la sensation de palper un agglomérat gélatineux comme si un mollusque vous touchait l'épiderme.

La première réaction est défavorable. Vous vous demandez si vous avez affaire à une personne dénuée d'énergie ou fourbe. Absence de volonté ou de franchise, mollesse ou duperie. Cependant, j'ai gardé le souvenir d'une semblable aventure à deux occasions. Tous les deux sont des personnages connus. Le premier est un travailleur discipliné qui fait une prodigieuse dépense d'énergie cérébrale non contrebalancée par aucune activité physique. Le second passe pour être très actif mais je me suis rendu compte que son initiative n'est qu'une dispersion d'effort dénotant un manque évident de réflexion et de profondeur. Avec certaines réserves, j'en ai tout de même conclu par la suite que mes conclusions restaient justes.

La plus forte institution
canadienne-française d'as-
surance sur la vie en Amé-
rique est

LA SOCIÉTÉ
DES
ARTISANS
CANADIENS-FRANÇAIS

LARUE & TRUDEL COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS

J.-Arthur LaRue, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.
Lionel Roussin, C.A.

Maurice Chartré, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
J.-Paul Beaulieu, C.A.
Lucien-P. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - ST-JEAN, Qué.

CHerrier 8622

J. O. Labrecque & Cie

agents pour
 CHARBON DIAMANT NOIR
 CHARBON BLEU
 COKE LASALLE
 HUILE A CHAUFFAGE
 Service jour et nuit

975, rue Wolfe - Montréal

Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

TRAVAUX
PUBLICS
INDUSTRIE

Toutes les branches du génie.

Chimie industrielle.

430, rue St-Denis
MONTRÉAL

La sécurité de la route

par Raymond HURTUBISE

Courtier en Assurances de la
Maison Hurtubise et St-Cyr.

Sans vouloir jeter un triste voile sur l'agrément des promenades en automobile à la campagne, il semble qu'il serait opportun de rappeler que le nombre des accidents augmente d'une année à l'autre et que le remède contre un tel mal paraît encore ignoré. Certes, il y a eu de nombreux efforts de faits par notre Département de la Voirie, nos clubs d'automobiles et par la Ligue de Sécurité pour prévenir un tel état de chose, et il en est résulté une amélioration sensible, mais il est de notre devoir de demander une plus grande sécurité de la route.

Nos amis et voisins ont, paraît-il, solutionné un peu le problème, du moins dans certains de leurs Etats, en appliquant une loi qui se lit comme suit:—

"Tout automobiliste, qu'il soit chauffeur, conducteur ou propriétaire d'un véhicule-moteur, doit présenter au Bureau d'Emissions de Licences une police d'assurance, pour un an, en son nom, et contenant au minimum, les deux clauses suivantes:—

1o:—Responsabilité publique, limite: \$5,000 pour une personne et \$10,000 pour plus d'une personne.

Domages matériels au bien d'autrui: limite: \$1,000.

Ces limites se décrivent à la manière suivante:—

A la suite d'un accident subi par une personne, que l'Assuré soit responsable ou non, et qu'il y ait une poursuite intentée contre lui, la Compagnie le défend, mais ne paiera pas plus qu'un montant de \$5,000 à la personne blessée ou tuée. Les frais de cour sont exclus de ce montant, c'est-à-dire que, s'il y a un jugement qui oblige la Compagnie d'Assurance à payer un montant de \$5,000 en votre nom, la dite Compagnie paiera ce montant, et paiera, en plus, les frais occasionnés à la suite d'une telle poursuite.

Pour la limite de \$10,000 pour plus d'une personne, la même chose s'ap-

plique, c'est-à-dire que la Compagnie ne paiera pas plus que le montant de \$10,000 à la suite d'un accident subi par plus d'une personne. Les frais de cour ne sont pas compris dans ce montant, tout comme dans le cas précédent."

On exige, en plus, au moment de l'émission d'une licence de propriétaire, un certificat d'un garage approuvé par l'Etat, indiquant que les roues, les freins, l'avertisseur, la direction, les lumières et les pneus ont été trouvés en bon état dans les trente jours qui ont précédé l'émission d'une telle licence, et pourront, selon toute probabilité, résister à la route durant une année, ou pour un millage d'au moins 6,000 milles.

Il existe déjà une loi dans ces Etats qui oblige tout véhicule, autre qu'un automobile, autobus ou camion, de posséder à l'avant une lumière blanche et à l'arrière, un fanal à lumière rouge.

On nous rapporte, et avec raison, que, depuis la mise en force d'une telle loi, le nombre des accidents sur les routes a considérablement diminué. Il ne fait aucun doute qu'une loi comme celle-là présente de nombreux avantages puisqu'elle occasionne un double contrôle pour l'émission des licences pour véhicules-moteurs, à savoir:—

1o: L'automobile est examinée par des mécaniciens compétents, au moins une fois l'an;

2o: L'acceptation ou le refus de l'émission d'une licence, si la Compagnie d'Assurance accepte ou refuse, pour des raisons justifiées et déclarées, l'émission d'une police d'assurance-automobile, avec fausses demandées.

Verrons-nous, un jour, une loi qui présentera ces avantages? Espérons-le, car si non, nous constaterons que la liste des victimes d'accidents d'automobiles continuera d'augmenter.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Interprétation libre d'un cours
de François VEZINA

La nature, le travail et le capital

Les trois facteurs essentiels de la production, la nature, le travail et le capital se groupent dans une proportion variable selon la nature d'une industrie. On retrouve la combinaison de ces trois facteurs dans l'artisanat. L'artisan dispose d'un emplacement où il exerce son art. Il façonne des matières premières avec des outils.

Les capitaux fixes, en se multipliant, ont donné naissance au machinisme. Le machinisme de notre époque est suffisamment avancé pour dépasser les besoins de la consommation.

Comment s'établit l'équilibre, l'adaptation de la production à la consommation dans un monde où règne la liberté du travail? C'est la concurrence qui se charge de réaliser cette adaptation. Elle élimine les producteurs les moins aptes. Ce régime aboutit à des crises périodiques mais on prétend les éliminer par des ententes, des cartels ou des trusts. C'est la concentration industrielle ou commerciale.

La division du travail

La division du travail est quelque chose de naturel et de spontané, elle répond aux besoins de l'individu vivant en société. Au début les travaux se répartissaient entre les sexes. L'homme s'y réservait les tâches les plus nobles. A la femme revenaient les tâches humiliantes. La spécialisation fit son apparition dans l'économie familiale. Les métiers donnèrent naissance aux professions. Les professions ne suivent pas nécessairement les aptitudes; l'orientation professionnelle est une science nouvelle.

La division des professions suscite l'échange. On ne produit plus pour satisfaire ses besoins, on produit pour échanger. La spécialisation tend à devenir de plus en plus grande à l'intérieur des professions. A mesure que la spécialisation augmente, les marchés s'étendent.

Les manufactures

Des artisans se réunissent sous un même toit où le travail s'accomplit à la main. Chaque artisan y exerce son métier. On en vient à analyser les opérations. Chaque ouvrier ne fait qu'une partie du produit. La chaîne est constituée. La division technique du travail est réalisée.

L'usine

A l'usine le travail s'est mécanisé. L'ouvrier ne fait plus qu'une même opération durant toute la journée. Il n'échange plus le produit de son travail. Il ne produit plus en vue de l'échange. Il travaille pour le patron qui, lui, effectuera l'échange. La division du travail ne saurait être complète sans un marché assez étendu. Car la division du travail accélère la production. Nos villages, par exemple, n'offrent pas un marché assez étendu pour permettre la division du commerce, c'est la raison d'être du magasin général.

L'étendue du marché doit corriger l'étroitesse du besoin satisfait par une industrie spécialisée. Avec la division du travail, il faut que la production soit continue car on verra autrement apparaître le chômage. On n'a pas ordinairement réussi à diviser le travail de l'agriculteur car ce travail est intermittent et successif. La division du travail offre des avantages incontestables: elle réalise une grande économie de temps; elle aboutit à une plus grande dextérité et une meilleure adaptation de la main-d'oeuvre. Les tâches sont dévolues selon les aptitudes.

Il y a cependant des inconvénients à la division du travail car elle entraîne facilement la dégradation technique du travailleur qui n'est plus qu'un automate. L'ouvrier n'apprend plus de métier et il devient dépendant de son patron. L'ouvrier est à la merci du chômage et du renvoi.

Il faut tout de même admettre que le travail de l'ouvrier contemporain est beaucoup moins pénible que celui d'autrefois. De nos jours, la réadaptation industrielle des ouvriers se fait beaucoup plus rapidement qu'auparavant. Il est facile de le comprendre, car l'apprentissage n'est plus nécessaire. Les loisirs de l'ouvrier se sont étendus considérablement. Son travail est moins long et moins pénible.

Le machinisme

L'outil est mû par la main de l'homme. La machine, elle, est mûe par une force extérieure à l'homme. La machine-outil est mûe par une force extérieure mais elle est dirigée par l'homme. La machine est supérieure à l'homme en ce sens qu'elle est plus puissante, plus ra-

pide, plus précise et plus uniforme. La machine donne des produits parfaitement interchangeables. Elle produit à meilleur compte. Il fallait autrefois 2,896 heures au coût total de \$86.85 pour préparer et filer 100 livres de coton. Aujourd'hui on ne met plus que 25 heures pour préparer et filer la même quantité de coton et il n'en coûte plus que \$1.00.

La machine présente cependant cet inconvénient qu'elle enlève du travail à l'ouvrier et qu'elle provoque des souffrances. Quand elle apparaît dans un pays, la machine déplace un grand nombre d'ouvriers. Cet argument est vrai jusqu'à un certain point mais il ne faudrait pas oublier que l'industrie du XIX^{ème} siècle a employé plus d'ouvriers que jamais auparavant. La machine a créé des emplois nouveaux. Dans tous les pays du monde, jusqu'à la guerre, la demande de main-d'oeuvre a été constante. Les pays neufs n'en pouvaient jamais avoir assez. C'est même la raison qui a poussé les Etats-Unis vers le machinisme. C'est certain, la machine ne déplace pas la main-d'oeuvre dans les pays neufs.

Qu'on n'oublie pas que l'est des Etats-Unis et l'est du Canada ne sont pas des pays neufs car ils ont un long passé de main-d'oeuvre. Dans les pays neufs, la machine supplée au manque de main-d'oeuvre. Les sept millions de chevaux-vapeurs électriques utilisés au Canada, remplacent u. e. population de cent vingt millions d'habitants.

La période où l'ouvrier souffre du chômage est une période de transition. La main-d'oeuvre se réadapte. Le bon marché appelle une production accélérée et une main-d'oeuvre plus nombreuse. Depuis 1925, on reproche à la machine de provoquer un chômage technologique permanent. On va jusqu'à dire que tout progrès dans une entreprise, toute organisation améliorée du travail rend inutile une certaine quantité d'ouvriers dont on enlève le gagne-pain.

L'humanité n'a pas encore atteint le point de saturation de tous ses besoins. Il n'y a donc pas de capacité de travail inutile, il y a plutôt dégagement localisé en vue d'une autre production. D'ailleurs, les besoins de l'humanité ne seront jamais satisfaits complètement. L'invention en suscitera toujours de nouveaux.

Nos visites industrielles

La Brasserie Frontenac Ltée

Les membres de la Chambre de commerce Junior se sont rendus en grand nombre à la Brasserie Frontenac le 15 juin dernier. Le gérant suppléant, M. J.-A. Desrochers, membre de la Chambre de commerce, reçut les visiteurs et les guida à travers l'établissement qu'il dirige.

La Brasserie Frontenac a été fondée par l'honorable Louis Beaubien. Elle a été longtemps administrée par sa famille, sous la direction de M. Joseph Beaubien.

L'administration immédiate de la Brasserie Frontenac est encore entre les mains des Canadiens français.

NOTES TECHNOLOGIQUES

La bière est une liqueur qui provient de la fermentation de l'orge maltée à laquelle on a ajouté une certaine quantité de houblon.

Maltage:

Le maltage consiste à faire germer de l'orge et à arrêter brusquement cette germination. Le but de cette germination est de développer dans le grain d'orge une substance azotée qui sera capable de transformer l'amidon en sucre. Le sucre sera transformé ensuite en alcool.

Brassage:

Le brassage a pour but d'épuiser le malt broyé par l'eau. C'est pendant le brassage que l'amidon se transforme en sucre. L'opération se fait dans une énorme cuve en cuivre. On y dépose le malt et on y introduit de l'eau chaude. On filtre puis on dirige la solution vers une autre cuve munie d'un agitateur et on ajoute une certaine quantité de houblon. On chauffe le tout pendant une douzaine d'heures; on filtre et on refroidit le plus brusquement possible.

Fermentation:

On dirige le moût obtenu dans l'opération précédente vers des cuves en bois dont l'extrémité supérieure est ouverte. On y jette de la levure et on laisse fermenter sous l'influence d'une lumière jaunâtre.

Emmagasinage:

La bière fermentée est filtrée au filtre-pressé et emmagasinée dans d'immenses réservoirs qui sont maintenus à une température assez basse.

Embouteillage:

Les bouteilles sont lavées soigneusement dans une machine très perfectionnée puis elles vont se placer sous un réservoir qui y laisse écouler la bière. Elles passent à travers un bain de pasteurisation et elles sont ensuite scellées et étiquetées à la machine. Il ne reste plus qu'à placer les bouteilles dans des caisses et à les acheminer vers l'expédition.

La Brasserie Frontenac distribue aussi sa bière dans des barils. A cette fin elle possède un appareil barométrique pour remplir les barils.

Qualité de la bière:

La qualité de la bière est appréciée d'après son aspect, son goût, son odeur, sa couleur et sa transparence. La bière est une boisson très nourrissante dont la teneur en alcool ne doit pas dépasser 10% dans la province de Québec.

La bière Frontenac est fabriquée avec tous le soin possible. Quant à son goût et à sa qualité, on peut consulter les membres qui ont visité la brasserie où on la fabrique. Ils pourront en parler en connaissance de cause.

Cigarettes



GRADS

• *Un produit de la grande firme canadienne et indépendante*

L.-O. GROTHE, LIMITÉE

Jarry Automobile *limitée*
CAMIONS DODGE TRUCKS
 DISTRIBUTEURS DES OTS & DODGE

En marge d'une visite

par Antoine DESMARAIS
gérant à la Confederation Life Association

Armé de quelques paperasses fournies par mon ami LaTour, me renseignant sur le but de ma mission, et accompagné de M. Gaudry, le très sympathique secrétaire de la Chambre, nous partons très précipitamment pour Victoriaville, à 11.30 heures a.m. au beau milieu d'une averse qui doit nous poursuivre jusqu'au terme de notre voyage. Un arrêt à Drummondville pour dîner, un dernier bout de chemin à 50 à l'heure et nous arrivons. Les délégués des différentes Chambres de commerce sont en conférence. Nous nous introduisons sans bruit dans la salle des délibérations et commençons l'inventaire des figures afin de découvrir des connaissances. La séance est levée vers 4 heures 30 p.m. afin de permettre aux délégués de visiter les industries de Victoriaville et aussi de se rendre à Arthabaska-ville. M. Gaudry profite de l'occasion pour me présenter M. Boivin, président de la Chambre de Granby. Après une conversation d'une vingtaine de minutes M. Boivin consent fort aimablement à la formation d'une section junior dans sa Chambre de commerce et promet sa plus entière collaboration. Les activités de cette Chambre sont suspendues durant l'été et M. Boivin doit nous écrire pour nous inviter à assister à son premier dîner-causerie qui aura lieu vers la mi-septembre.

M. Duguay, secrétaire de la Chambre de Victoriaville, notre hôte, à qui je viens d'être présenté, me parle de notre Chambre Junior et me pose une objection que j'ai bien du mal à réfuter. M. Duguay a 37 ans et il est le membre le plus âgé de la Chambre de Victoriaville. Tous les autres membres sont entre 20 et 35 ans. Ainsi, me dit-il, la formation d'une Chambre Junior signifie la disparition de la Chambre Senior. Il semble donc qu'à Victoriaville comme dans bien d'autres petites villes ou villages de notre province, lorsqu'un homme atteint l'âge de 45 ans et possède deux ou trois mille dollars, il se proclame rentier et se désintéresse totalement des affaires.

A l'hôtel, à Victoriaville, où un souper va être servi à tous les délégués, M. Gaudry et moi-même prenons une chambre et faisons monter autant de monde que possible distribuant des poignées de mains, des invitations à nous visiter et des rafraichissements. Parmi ceux que nous recevons, nous comptons quatre membres de la Chambre Junior de Sherbrooke, qui nous annoncent que les relations entre leurs membres canadiens-français et anglais ne sont pas des meilleures et qu'ils seront peut-être forcés de se séparer. L'occasion m'est fournie de causer avec les délégués des autres Chambres de commerce mais dans presque tous les cas, le nombre des membres n'est pas assez considérable pour justifier la création d'une section Junior. Nous assistons au souper sous la présidence de l'honorable Perrault, ministre de la voirie, puis à une réception au Chalet de la ville et partons pour Montréal vers 11 heures p.m.



Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal
en 1915



Prépare aux situations supérieures du commerce, de l'industrie et de la finance.

Cours du jour — trois années

L'Ecole décerne les diplômes de **Bachelier en Sciences commerciales**, de **Licencié en Sciences commerciales**, de **Docteur en Sciences Commerciales**, de **Licencié en Sciences comptables**, ainsi qu'une **Licence spéciale d'enseignement**.



Prospectus gratuits sur demande
au Directeur



535, avenue Viger
MONTREAL

WILFRID GAGNON
Président

AIRD & SON
Limited
Manufacturiers de
CHAUSSURES



916 Est, rue Ontario
MONTREAL

Le Courrier du mois

—suite

Le congrès de la Chambre

suite de la page 10

qui se posent partout. Les hommes d'affaires, à leur tour, doivent fournir cet indispensable appui, d'autant plus qu'il s'agit, en somme, de la prospérité de leur propre entreprise. En effet, tous les établissements d'affaires subissent en définitive les contrecoups ou bénéficient des heureux effets des lois ou mesures édictées par les gouvernements, les municipalités, etc.

Tous ceux qui le peuvent ont donc intérêt à assister aux délibérations du congrès de la Chambre de Commerce canadienne et à participer aussi activement que possible à ses travaux. Nous engageons donc fortement nos membres à se rendre à ce Congrès, car il présente d'exceptionnelles occasions de joindre l'utile à l'agréable.

J.-W. JETTE LIMITÉE

Experts en Chauffage et
Travaux de Plomberie

La leçon de l'hiver!

Souvenez-vous de ce que vous avez dépensé en combustible... Faites installer dès maintenant le système de chauffage idéal Jetté, (Brevet 236720) dit "de **circulation forcée**".

Prière de m'envoyer détails sans aucune obligation de ma part.

NOM.....

ADRESSE.....

MM. J.-W. JETTE Limitée,
2114 est, rue Rachel,
Montréal.



Recommandation au premier ministre de la province

La Chambre de Commerce de Montréal a écrit au premier ministre de la province pour lui recommander de nommer un représentant de la Chambre comme membre de la commission qui sera nommée incessamment en vue d'étudier un nouveau mode administratif pour Montréal. Il n'est que juste qu'un corps public important comme le nôtre soit représenté à cette commission.

LEDUC ELECTRICAL, LIMITED

Machinistes et Electriciens

Vendons moteurs neufs et reconstruits, avec garantie.
Réparons moteurs et réfrigérateurs.

Soudure électrique ou à l'oxy-acétylène—Installation de fils

Service autorisé de la Cie Wagner

PLATEAU 1469

U. A. LEDUC, Gérant

Résidence: DUpont 0439

1007 RUE COTE